Devenir membre

QUE FAUT-IL POUR DEVENIR MEMBRE DE L'AGB?...

L'Association Gemmologique de Belgique se compose de membres effectifs, ayant droit au vote lors des assemblées générales, et de membres adhérents.

Pour tout renseignement complémentaire sur la manière de devenir membre, prendre contact avec l'association.

Les non-membres peuvent également participer aux conférences (Gemforum) en payant leur entrée (6 € par personne)

Cotisation annuelle: 25 € à verser au compte de l'Association Gemmologique de Belgique (AGB):

IBAN BE74 3401 8138 6907 BIC BBRUBEBB

Vous pouvez télécharger un formulaire d'adhésion (document Word, 22ko ou Pdf 7 ko)

Envoyer-nous votre adresse e-mail pour être tenu au courant des activités de l'AGB